

Document approuvé

**LES SERVITUDES ONT ÉTÉ MISES À JOUR PAR ARRÊTÉ
DU PRÉSIDENT DE LA CC DU GRAND LANGRES
DU 6 MAI 2026**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

6. Annexes

6.1.1 Liste des servitudes d'utilité publique

Pièce n°6.1.1

Arrêté par délibération du
Conseil Communautaire : 26/10/2023

Approuvé par délibération du
Conseil Communautaire : 05/12/2024

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES À JOUR

Par arrêté du Président du 6 Mai 2026

ARRETE portant mise à jour du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) du Grand Langres

Arrêté n° 2026/03

Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Grand Langres ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment les articles L.153-60 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) du Grand Langres approuvé le 5 décembre 2024 ;

Vu la liste des Servitudes d'Utilité Publique annexée audit PLUiH ;

Vu la transmission par le Conseil départemental de la Haute-Marne de la liste complétée des servitudes d'alignement EL7 ;

Vu la nécessité de mettre à jour les annexes du PLUiH afin d'intégrer ces nouvelles informations ;

Considérant que les servitudes d'alignement EL7 doivent être intégrées aux annexes du PLUiH afin d'assurer leur opposabilité et leur bonne prise en compte dans l'instruction des autorisations du droit des sols ;

Considérant que cette intégration relève d'une mise à jour des annexes du PLUiH, sans modification du document d'urbanisme ;

Considérant qu'il convient d'assurer l'information du public et des services instructeurs ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Objet

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) du Grand Langres, approuvé le 5 décembre 2024, est mis à jour conformément à l'article R.153-18 du Code de l'urbanisme.

Cette mise à jour porte exclusivement sur l'annexion de la liste actualisée des servitudes d'utilité publique de type EL7.

Article 2 : Annexes modifiées

Sont intégrés au dossier des Servitudes d'Utilité Publique du PLUiH la liste actualisée de décembre 2025 des servitudes d'alignement EL7 telles que transmises par le Conseil départemental de la Haute-Marne et annexées au dossier du PLUiH..

Article 3 : Mise à disposition du public

La présente mise à jour du PLUiH est tenue à la disposition du public :

- au siège de la Communauté de communes du Grand Langres,
- dans les mairies des communes de la Communauté de communes du Grand Langres

aux horaires d'ouverture au public. Elle est également consultable sur le site internet du Grand Langres et sera versée sur le portail de l'urbanisme.

La mise à jour est exécutoire à compter de l'accomplissement des mesures de publicité prévues au présent arrêté.

Article 4 : Publicité

Le présent arrêté fera l'objet :

- d'un affichage au siège de la Communauté de communes pendant une durée d'un mois ;
- d'une transmission aux communes de la Communauté de communes du Grand Langres ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et la Direction Départementale des Finances Publiques.

Mention de cette mise à jour est portée sur le document du PLUiH.

Article 5 : Exécution

Le Directeur général des services de la Communauté de communes du Grand Langres est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Recours gracieux

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Grand Langres dans le délai de deux mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut, également, être introduit devant le Tribunal Administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE 25 rue du Lycée 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE dans un délai deux mois à compter de la notification du présent arrêté, ou à compter de la réponse de l'Administration si un recours administratif a préalablement été présenté. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Fait à LANGRES

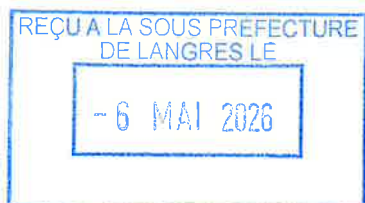
Le 06.05.2026

La Présidente de la Communauté de communes
du Grand Langres
Céline BERNAND



Affiché Mairie

12 MAI 2026



LES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Les servitudes d'utilité publique sont définies par l'article L.151-43 du code de l'urbanisme.

MISE A JOUR DÉCEMBRE 2025

Intitulé de la servitude	Libellé	Date	Gestionnaire	Service à consulter
A4 - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans le lit de ces cours d'eau Articles L.211-7, L.211-12 et L.215-18 du code de l'environnement Articles L.151-37-1 et R.152-29 à R.152-35 du code rural et de la pêche maritime	Fleuve de la Meuse	05/02/1986	DDT52	DDT 52 / SEF
	La Marne, ses dépendances, ses affluents	29/12/1995		
	La Traire (ses dépendances hydrauliques et ses affluents dans les limites des communes membres)	12/10/1987	DDT52	DDT 52 / SEF
A5 - Servitudes concernant les canalisations publiques d'eau et d'assainissement Art L. 151-43 et R. 112-1 du code de l'urbanisme	Canalisation du Syndicat Mixte de Production d'Eau potable du Sud Haut-Marnais (Bannes, Bonsecourt, Champigny-les-Langres, Charmes-les-Langres, Chatenay-Macheron, Dampierre, Langres, Neuilly-l'Evêque, Orbigny-au-Mont, Orbigny-au-Val, Peigney, Plesnoy, Rolampont, Saints-Geosmes)	27/01/1994	SMIPEP	SMIPEP
	Canalisation du Syndicat mixte de production d'eau potable du sud Haute-Marne Territoire des communes de Val de Meuse	13/06/1993	DDT 52	SMIPEP
AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques Loi du 31/12/1913 modifiée (art. L.621-1 et suivants du code du patrimoine)	ANDILLY		UDAP	UDAP
	- Villa gallo-romaine au lieu-dit « Charge d'eau », sur la parcelle C 503 (Cl. MH)	07/02/1986		
	AVRECOURT			
	- Église Saint-Vinebaud (IMH)	26/07/2004		
	BALESMES SUR MARNE			
	- Église (Cl. MH),	09/07/1909		
	- Croix de chemin, à la sortie du village vers Chalindrey sur la RD 290 (Cl. MH)	09/07/1909		
	BONNECOURT			
	- Croix du XVI ^{ème} siècle sur la route de Martigny (Inv. MH)	16/06/1926		
	BUXIERES-LES-CLEFMONT			
	- Église (Inv. MH)	10/04/1929		
	CELLES-EN-BASSIGNY			
	- Croix du XII ^{ème} siècle (route d'Andilly) - (Inv. MH)	10/10/1927		
	- Croix du XVI ^{ème} siècle (dans le cimetière) - (Inv. MH)	10/10/1927		
	CHAMPIGNY LES LANGRES			
	- Église (Inventaire MH)	27/03/1926		
	- Croix du XVI ^{ème} siècle (Inv. MH)	10/10/1927		
	CHANGEY			
	- Église : chœur (Inv. MH)	10/10/1927		
	- Château : logis, cour d'entrée, les 2 tours d'angle de la cour d'entrée et mur séparant les 2 tours (Inv. MH)	25/08/1994		

CHALINDREY	
- Fort du Cognelot (Inv. MH). Le périmètre de protection concerne en partie le territoire de l'EPCI.	07/01/2011
- Pigeonnier (Inv. MH)	07/11/1975
CHATENAY-MACHERON	
- Croix Renaissance à la sortie Nord du village (Inv. MH)	23/12/1925
CHOISEUL	
- Église	13/02/1928
CLEFMONT	
- Église (Inv. MH)	10/02/1913
- Château (Inv. MH)	13/02/1928
COHONS	
- Pierre sculptée, datée de 1560, surmontant une porte (IMH)	06/10/1925
- Manoir et son jardin : jardin d'agrément en totalité tel qu'il est délimité par son mur de clôture y compris le portail d'entrée) et les façades et toitures de la demeure lui correspondant (à l'exclusion de l'aile prolongeant à l'est le bâtiment principal) (IMH)	24/12/1986
- Fontaine, lavoir et abreuvoir (IMH)	24/12/1986
- Camp de la Vergentière : parcelle 201 section D avec ses vestiges préhistoriques (IMH)	09/03/1990
DAMPIERRE	
- Château : portail d'entrée, façades et toitures du château ainsi que celles de l'aile Sud des dépendances et du colombier (Inv. MH)	23/12/1981
FAVEROLLES	
- Site archéologique : vestige du mausolée, tronçon de voie romaine, source (Inv. MH)	06/06/1990
IS-EN-BASSIGNY	
- Église (Inv. MH)	13/02/1928
LANGRES	
Servitudes instituées autour du secteur sauvegardé (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur approuvé par décret du 26 mars 1983, en cours de révision)	
<u>Monuments historiques situés à l'intérieur du secteur</u>	

<u>sauvegardé :</u>	
- Ancien Collège des Jésuites (lycée Diderot) : façades et porte monumentale du XVIIIème siècle (Inv. MH)	23/12/1925
- Ancien hôpital Saint-Laurent (place de la cathédrale) : façade Sud (Inv. MH)	09/01/1926
- Pavillon Louis XIII, autrefois corps de garde, situé près de la porte de l'Hôtel de Ville (Inv. MH)	23/12/1925
- 2 Place Jeanson : Niche avec statue de la Trinité (Inv. MH)	15/01/1929
- 6 Place Ziégler : Niche et statue de la Vierge sur la façade (Inv. MH)	10/10/1927
- 7 Place de l'Hôtel de Ville : Balcons du premier étage et lucarnes sur rue (Inv. MH)	23/12/1925
10 Place Saint Didier : Façade et toiture (Inv. MH)	09/12/1929
- 11 Place Diderot : Porte Renaissance sur cour (Inv. MH)	10/10/1927
27 Place de l'Hôtel de Ville : façade sur rue et escalier Renaissance (Inv. MH)	23/12/1925
- Rue des Abbés Couturier : Hôtel de Roze : façade Renaissance (Inv. MH)	03/11/1925
- Rue Roger : Hôtel de Piépape (Inv. MH)	23/12/1925
- 3 Rue Claude Gillot : échauguette (Inv. MH)	01/02/1929
- 7 Rue Barbier D'Aucourt : Hôtel Béguinot : Lucarne (Inv. MH)	16/06/1926
- 8 Rue Claude Gillot : Chapelle (Inv. MH)	01/02/1929
- 3, rue Jean Roussat : Maison du XVIème siècle (Inv. MH)	26/06/1926
- 8 Rue de la Tournelle Ancien Hôtel du Gouverneur : façades et toitures (Inv. MH)	18/06/1970
- 11 Rue Château du Mont : Portail et tourelle : (Inv. MH)	03/10/1929
- 11 Rue de la Crémaillère : colonnade (Inv. MH)	10/10/1927
- 13 Bis, rue Jean Roussat : porte renaissance sur cour (Inv. MH)	14/11/1927
- 15 Rue Saint Didier : façade et toiture (Inv. MH)	03/12/1929
- 16 Rue Barbier d'Aucourt : façade (Inv. MH)	10/10/1927
- 24 Rue de la Charité, ancien officiat du couvent des	16/05/1972

Dominicains (annexe de l'Hôpital de la Charité) : façades et toitures ; escalier avec sa rampe ; galerie à arcades du rez-de-chaussée (Inv. MH)		
- 26 Rue du Petit Cloître : Echauguette (Inv. MH)	23/12/1925	
- 30 Rue Charles Royer : Porte sur rue, menuiserie comprise (Inv. MH)	03/11/1925	
- Ancienne Chapelle du Couvent des Ursulines, dans une courette, rue de la Tournelle : Façades ; partie de terrain comprise entre le portail et la rue de la Tournelle et zone de deux mètres en arrière du portail (Cl. MH)	25/04/1929 et 24/10/1931	
- Ancienne église Saint Didier (Musée) (Cl. MH)	liste de 1840	
- Arc de triomphe romain (Cl. MH)	25/05/1846 et 20/08/1913	
- Cathédrale Saint-Mammès et restes du Cloître (Cl. MH)	Liste de 1862	
Église Saint Martin (Cl. MH)	23/02/1977	
- Hôpital de la Charité (Cl. MH)	07/12/1944	
- Parcelle de terrain avoisinant les remparts en face de la Tour Saint Jean (Cl. MH)	20/01/1932	
- Porte des anciens remparts dite « Porte des Moulins » (Cl. MH)	23/06/1924	
- 2 Rue Chambrulard - Hôtel du Breuil de Saint-Germain : Façades et toitures (Cl. MH)	27/07/1921	
- 20 Rue du Cardinal Morlot - Maison Renaissance : (Cl. MH)	Liste de 1889	
- Totalité des remparts et zone de terrain qui les avoisine (Cl. MH)	04/01/1932	
- Tour de Navarre et d'Orval, à l'exception de la toiture de la Tour de Navarre (Cl. MH)	12/07/1905 et 20/08/1913	
- Tour du Marché ; Étages sous terrasse, y compris les voûtes de cet étage (Cl. MH)	11/12/1908 et 20/08/1913	
- Parcelles : N° 31, 33, 34n 36, 36 Bis, 55 à 59, 61, 89, 90 à 92, 95, 98, 125, 126, 166 Bis, 194, 186, 188 à 190, 390 à 392, 394, 449, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 469, 471, 472, 474, 475, 477, 479, 480, 482, 484, 486, 487, 622, 624, 627, 628, 630, 631, 633, 634, 637, 638, 642, 643, 762, 763, 763 Bis, 766 bis, 767, 768, 786 à 788, 793, 794, 797 à 800, 804, 805, 811 à 815, 815 Bis, 818 à 820, 823, 827, 828, 830, 831, 837, 838, 846, 848, 849, 851, 852, 872, 874 à 877, 888, 891 à 895, 897 à 900, 902, 903, 906 à 909, 962 à 964, 966, 986, 990 à 992, 992 Bis, 993 à 996, 998, 1001 à 1009, 1009 Bis à 1012, 1014 à 1018, 1020 à 1028, 1030 à 1041, 1043, 1044, 1049, 1052, 1055 à 1058, 1085, 1085 Bis, 1089, 1090, 1142 à 1152, 1154 1156, 1159 à 1161, 1166, 1168, 1169, 1171 à 1174, 1280, 1281, 1284, 1285, 1287, 1289, 129. à 1297, 1339 à 1341, 1342, 1345 à 1347, 1349 à 1351, 1354, 1359 à 1361, 1363, 1381 à		

1384, 1401, 1402, 1450 à 1452, 1455 à 1457, 1477 à 1489, 1491, 1492, 1500, 1522, 1523, 1525 à 1531, 1534 à 1536, 1541, 1542, 1556, 1557, 1559, 1570, 1571, 1585 à 1588, 1609 à 1613, 1616, 1617, 1659 à 1661, 1662, 1670, 1692, 1694, 1695, 1703, 1705 à 1707, section GU du cadastre (Site Inscrit : 15 mars 1962)		
- Hôtel de Ville (Inv. MH - Vestibule d'entrée - Grand escalier - salle du Conseil Municipal - toiture)	21/11/1989	
- Hôtel de Ville : Façade du XVIIIème (Cl. MH)	04/06/1993	
- Ancien couvent des Annonciades : 2 et 4 rue Longe-Porte : la totalité du logis conventuel et de la chapelle, y compris le chœur des religieuses attenant au sud, les façades et les toitures des communs et de la maison hôtelière contiguë au nord de la chapelle, le mur de clôture (Inv. MH)	13/08/1986	
- Plafond à poutres et solives peintes : 43, place de Verdun (IMH)	29/08/2000	
- Hôtel Piétrequin : 10, rue de la Croisette, en totalité (IMH)	26/12/2002	
Véranda (vitreaux et serrurerie) : contre la façade arrière de l'immeuble situé à Langres, 22 Rue Charles et Joseph Royer (Inv. MH)	25/08/1994	
<u>Monuments classés situés hors du secteur sauvegardé</u>		
- Fontaine de la Grenouille	15/08/1906	
<u>Monuments inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques situés hors du secteur sauvegardé</u>		
- Église du faubourg de Brévoines	23/10/1925	
- Fontaines aux Fées	23/12/1925	
- Ancienne faïencerie des Auges (route de Bâle) : l'atelier comprenant le four, en totalité, les façades et les toitures du bâtiment des ouvriers, le terrain délimité par la rue et le muret de soutènement du jardin	19/08/1986	
LAVILLENEUVE		
- Église (Inv. MH)	10/10/1927	
LECEY		
- Croix du XVI ^{me} siècle à la sortie Ouest du village (Inv. MH)	01/02/1929	
MARAC		
- Pont du XVIII ^{me} siècle sur la Suize (Inv. MH)	16/02/1994	
MARCILLY-EN-BASSIGNY		
- Chapelle de Presles (Cl. MH)	09/07/1909	
- Ancienne grande dîmière, 33, rue du Pâtis : porte servant autrefois d'entrée (Inv. MH)	03/10/1929	
NEUILLY L'EVEQUE		

- Église (Inv. MH)	19/11/1990
NOIDANT LE ROCHEUX	
- Église : chœur à deux travées (Inv. MH)	03/10/1929
ORBIGNY AU MONT	
- Église : chœur (Inv. MH)	21/11/1925
ORBIGNY AU VAL	
- Église (Inv. MH)	21/11/1925
PEIGNEY	
- Église (Inv. MH)	10/10/1927
- Croix de chemin du XV ^{ème} siècle, à la sortie Est du village (Inv. MH)	10/10/1927
PERRANCEY LES VIEUX MOULINS	
- Église (Inv. MH)	21/11/1925
- Croix du XVI ^{ème} siècle, dans le cimetière de Vieux Moulins (Inv. MH)	30/10/1925
PLESNOY	
- Croix du XV ^{ème} siècle, route d'Andilly (Inv. MH)	21/11/1925
RANCONNIERES	
- Croix du XV ^{ème} siècle, derrière l'église (Inv. MH)	10/10/1927
ROLAMPONT	
- Croix sur le chemin de la Vierge à Charmoilles (Inv. MH)	16/16/1926
- Croix du Champ Cassier, à Charmoilles (Inv. MH)	06/11/1929
- Croix des Planches, à Charmoilles (Inv. MH)	01/02/1929
- Croix du XVI ^{ème} siècle à l'angle des routes menant à Dampierre et Changey, à Charmoilles (Inv. MH)	01/02/1929
- Croix du XVI ^{ème} siècle, à l'Ouest de l'église de Charmoilles (Inv. MH)	16/06/1926
- Pont dit « pont romain » au lieu-dit Prégibert (Inv. MH)	01/02/1929
- Église (Inv. MH)	23/10/1980
SAINT-CIERGUES	
- Église (Inv. MH)	01/12/1925
SAINT-MARTIN LES LANGRES	
- Croix renaissance sur la route à l'entrée Nord du village (Inv. MH)	16/06/1926
- Château de Melville : façades et toitures, rez de chaussée voûté d'arêtes et escalier en bois du XVIII ^{ème} , les 2 pavillons circulaires, les façades et toitures des 2 bâtiments de ferme encadrant la cour d'entrée (Inv. MH)	25/04/1990
SAINTS-GEOSMES	

	- Église : crypte (Cl. MH)	07/09/1892		
	- Église : reste de l'édifice (Cl. MH)	06/07/1909		
	SARREY			
	- Croix du XVème siècle, dans le cimetière (Inv. MH)	01/10/1927		
	- Église (Inv. MH)	10/10/1927		
	VAL DE MEUSE			
	- Lénizeul : portail (Inv. MH)	10/04/1929		
	- Croix du XVIIème siècle sur le chemin de Bassancourt (Inv. MH)	10/04/1929		
	- Montigny-le-Roi : grille du chœur du XVIIIème siècle en fer forgé de l'église (Inv. MH)	23/12/1925		
	- Provenchères-sur-Meuse : église (Inv. MH)	21/11/1925		
	VOISINES			
	- Église : peintures murales décorant le chœur (Cl MH)	23/08/1939		
	- Église : portail (Inv. MH)	30/10/1925		
	- Pont de trois arches sur la Suize (Inv. MH)	13/05/1996		
AC2 - Servitudes relatives à la protection des sites et des monuments art. L341-1 et suivants du code de l'environnement	BALESMES		DREAL	DREAL
	• - Grotte de Sabinus (site classé)	26/05/1926		
	• - Rocher de Sabinus (site classé)	18/09/1929		
	- Source de la Marne (site inscrit)	10/07/1972		
	• LANGRES			
	• - Promenade de Blanchefontaine (site classé)	07/07/1937		
	• - Ensembles urbains (site inscrit)	15/03/1962		
	• ROLAMPONT			
	• - Site de la Tufière (site inscrit)	23/07/1982		
AC4 - Servitudes relatives à la protection du patrimoine architectural et urbain art. L642 et suivants du code du patrimoine-	• Site patrimonial remarquable du paysage langrois	DCC du 28/10/2016	UDAP	UDAP
AS1 – Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des captages en eau potable art. L1321-2 et suivants du code de la santé publique	BALESMES et SAINTS-GEOSMES		ARS	ARS
	Source de la Marne Arrêté préfectoral n° 2745	10/10/2008		
	BONNECOURT			
	Puits de Récourt	01/07/2016		
	BUXIERES-LES-CLEFMONT			

Source ferme d'Arcemont Ninville	21/07/1980		
CELLES-EN-BASSIGNY			
Source de Montmot	16/09/2015		
CHAUFFOURT			
Source Segret Source Landryot Source Fauvignon	14/06/1989 (pour les trois)		
CHANGEY			
Sources Viard et de la Fiet <i>Arrêté préfectoral n°1761</i>	28/05/2014		
CHANGEY, CHARMES, BANNES et NEUILLY L'EVEQUE			
Périmètre de protection des eaux du lac de Charmes (s'étend sur les 4 communes pré-citées), exploitées par le syndicat mixte de production des eaux potables (SMIPEP) de la région de Langres. <i>Arrêté préfectoral n°1766</i>	11/07/2014		
CHARMES			
Sources de la Roche n°s 1, 2 et 3 <i>Arrêté préfectoral n° 2894</i>	02/11/2010		
Captage ayant un impact sur la commune de CLEFMONT			
Captage de Foret et source de la Vierge (nom : chemin de Chaumont) Captage d'Audeloncourt (captages 1 et 2 Ham et Saint-Rémi)	07/01/2009 25/10/2013		
COURCELLES EN MONTAGNE			
Source Patiot <i>Arrêté préfectoral n° 3080</i>	30/11/1981		
Source de Champauvert <i>Arrêté préfectoral n° 3080</i>	30/11/1981		
DAMMARTIN-SUR-MEUSE			
Puits de Dammartin-sur-Meuse Forage 1987 Forage 1993 de Malroy	26/11/2014 26/11/2014 31/01/2011		
DAMPIERRE			
Sources du Confréron <i>Arrêté préfectoral n° 3180</i>	21/11/1980		
FAVEROLLES			
Captage des Grandes et Petites Roises <i>Arrêté préfectoral n° 1763</i>	12/06/2014		
FRECOURT			
Source du Riot Puits de Lavrigny	27/02/1976 (pour les deux)		

	IS-EN-BASSIGNY			
	Puits Moulin d'en Haut Forage des Aulnaires Source Haute (Rangecourt) Source Basse (Rangecourt) Source de l'Abondance	19/04/1993 16/07/1993 29/03/1983 29/03/1983 16/12/2016		
	Captage ayant un impact sur la commune d'IS-EN-BASSIGNY			
	Captage de Nogent/Essey-les-Eaux	17/01/1979 ₂		
	LANGRES et SAINTS-GEOSMES			
	Source de Morney Arrêté préfectoral n° 2358	04/10/2012		
	LECEY et CHATENAY-VAUDIN			
	Source du Champ Fichat Arrêté préfectoral	10/05/1982		
	MARCILLY-EN-BASSIGNY			
	Source de Danrichard	16/09/2015		
	Captage ayant un impact sur la commune de MARCILLY-EN-BASSIGNY			
	Captage ville perdue 1 et 2 à Haute-Amance	19/11/1990		
	NEUILLY L'EVEQUE			
	Sources de Vauboulon 1, 2 et 3, source et puits de Vautecon Arrêté préfectoral n° 1200	22/03/1990		
	NOIDANT LE ROCHEUX			
	Captage de la Fontaine Badin Arrêté préfectoral n° 1740	13/04/2012		
	ORMANCEY			
	Captage de la combe Favière Arrêté préfectoral n° 481	13/04/2012		
	PAILLY ET BALESMES			
	Sources de la Montagne Arrêté préfectoral n° 2334	24/10/2014		
	PEIGNEY			
	Périmètre de protection des eaux du lac de la Liez (s'étend aussi sur 4 autres communes), exploitées par le syndicat mixte de production des eaux potables (SMIPEP) de la région de Langres. Arrêté préfectoral n° 1767	18/02/2013		
	PLESNOY			
	Sources des auges et Chevaliers	26/05/2015		

	RANCONNIERES			
	Source de la Fontaine de Fer Puits de la Carrière	11/07/2012 (pour les deux)		
	ROLAMPONT			
	Captage des sources de Lonceanu, du Taily, de Pelote, de la Croix Jeanbel et de la Combe de Vau <i>Arrêté préfectoral n° 2394</i>	21/07/1993		
	Forages du Pré Jouan, exploités par le SMIPEP <i>Arrêté préfectoral n° 2031</i>	17/05/1999		
	SAINT-CIERGUES			
	Captage de la Combe au Berger <i>Arrêté préfectoral n° 2142</i>	14/06/1989		
	Captage des sources des Noues et de Virloup <i>Arrêté préfectoral n° 1058</i>	15/03/1990		
	Captage de la Trembloie, exploités par le Syndicat des Eaux du Morgon <i>Arrêté préfectoral n° 280</i>	31/01/1980		
	Source du Morgon, exploités par le Syndicat des Eaux du Morgon <i>Arrêté préfectoral n° 1300</i>	07/05/2001		
	Périmètre de protection en vue de protéger les eaux du lac de la Mouche, exploitées par le syndicat mixte de production des eaux potable (SMIPEP) de la région de Langres <i>Arrêté préfectoral n° 1768</i>	11/07/2014		
	SARREY			
	Source de Bellevue Puits de Lavaux	02/10/2012 (pour les deux)		
	VAL DE MEUSE			
	Lénizeul : Puits 1 et 2	11/04/2013		
	VILLIERS SUR SUIZE et FAVEROLLES			
	Captage du Champ Renard <i>Arrêté préfectoral n° 886</i>	01/04/1983		
EL7 – Servitudes d'alignement Code de la Voirie Routière : articles L.112-1 à L.112-7, R.112-1 à R.112-3 et R.141-1	ANDILLY EN BASSIGNY - RD. 172 - RD. 172 - RD. 172 - RD. 35 - RD. 35 - RD. 35 - RD. 35 - RD. 277	14/11/1949 02/07/1953 11/03/1958 22/04/1884 31/10/1931 20/12/1957 15/11/1956 10/11/1949	Conseil départemental de la Haute-Marne	Conseil départemental de la Haute-Marne
	• AVRECOURT - RD. 132 - RD. 132 - RD. 236	18/10/1956 16/04/1901 27/11/1956		

- RD. 240 - RD. 268	27/11/1956 27/11/1958		
BANNES - RD. 264 - RD. 74	26/11/1957 21/03/1873		
BONNECOURT - RD. 120 - RD. 120 - RD. 240	20/08/1902 26/11/1957 26/11/1957		
BOURG - RD. 292 A	29/07/1957		
BUXIERES-LES-CLEFMONT - RD. 146 - RD 230	24/04/1906 29/06/1892		
CELLES-EN-BASSIGNY - RD. 172 - RD. 276 - RD. 276 - RD. 276	27/11/1956 27/11/1956 27/11/1956 17/11/1956		
CHAMPIGNY-LES-LANGRES - RD. 55	24/04/1906		
CHANGEY - RD. 248 (en partie actuelle RD. 54) - RD. 248	19/05/1958 30/05/1958		
CHARMES - RD. 121 - RD. 262 - RD. 262	28/04/1962 28/04/1962 28/04/1962		
CHAUFFOURT - RD. 244 - RD. 163	09/01/1960 09/01/1960		
CHOISEUL - RD. 132 - RD. 232 - RD. 33	29/08/1976 11/11/1880 27/04/1887		
CLEFMONT - RD. 33 - RD. 220	22/08/1878 08/06/1878		
DAILLECOURT - RD. 74 - RD. 33	27/08/1872 07/04/1880		
DAMMARTIN-SUR-MEUSE - RD. 417 - RD. 417 - RD. 236 - RD. 14 - RD. 14/236	12/06/1873 27/04/1897 03/02/1902 22/03/1886 25/11/1868		
DAMPIERRE - RD. 246 - RD. 246 - RD. 246 - RD. 246 - RD. 248	27/04/1892 14/05/1903 03/08/1903 17/01/1962 26/11/1957		
FRECOURT - RD. 74	28/05/1873		
HUMES-JORQUENAY	07/06/1944		

	- RD. 286			
	IS-EN-BASSIGNY - RD. 417 - RD. 163 - RD. 163 - RD. 132 A - RD. 132 A - RD. 132 A	21/03/1873 03/03/1958 09/11/1903 03/03/1958 22/08/1899 07/03/1952		
	LANGRES - RD. 135 - RD. 974	07/04/1891 23/03/1874		
	LAVERNOY - RD. 14 - RD. 14	02/12/1885 02/05/1957		
EL7 – Servitudes d'alignement Code de la Voirie Routière : articles L.112-1 à L.112-7, R.112-1 à R.112-3 et R.141-1	LAVILLENEUVE - RD. 132 A	22/08/1899		
	MARAC - RD. 102 - RD. 143 - RD. 155	19/08/1903 12/04/1904 12/04/1904		
	MARCILLY-EN-BASSIGNY - RD. 281 - RD. 281 - RD. 281 - RD. 281 - RD. 281 - RD. 120/280 - RD. 172	13/05/1957 13/05/1957 13/05/1957 16/04/1890 13/12/1958 13/12/1958 13/12/1958		
	NEUILLY L'EVEQUE - RD. 35 - RD. 266	22/04/1874 07/07/1893		
	NOIDANT LE ROCHEUX - RD. 286	22/10/1937		
	NOYERS - RD. 74	28/08/1873		
	ORBIGNY-AU-MONT - RD. 188 - RD. 188	04/10/1982 04/10/1982		
	ORBIGNY-AU-VAL - RD. 266	13/12/1958		
	ORMANCEY - RD. 143	12/04/1904		
	PEIGNEY - RD. 282	13/12/1958		
	PERRANCEY-LES-VIEUX-MOULINS - RD. 135 - RD. 286	07/04/1891 27/11/1877		
	PERRUSSE - RD. 228 - RD. 146	08/06/1878 09/04/1907		
	PLESNOY - RD. 120 - RD. 280 - RD. 278	13/05/1963 13/05/1963 13/05/1963		

	POISEUL - RD. 277 - RD. 120	26/11/1957 26/11/1957		
	RANCONNIERES - RD. 14 - RD. 35	10/12/1885 22/04/1884		
	RANGECOURT - RD. 132A - RD. 132A - RD. 132A	22/08/1899 23/11/1951 25/11/1954		
	ROLAMPONT - RD. 1 - RD. 254/1 - RD. 254/1 - RD. 155 - RD. 121 - RD. 121	22/08/1878 14/05/1851 12/06/1873 29/08/1876 29/08/1876 29/08/1876		
	TRONCHOY - RD. 260	29/04/1961		
	LANNES - RD. 121 - RD. 127	12/04/1906 29/06/1955 21/08/1878		
	SARREY - RD. 107 - RD. 107 - RD. 163 - RD. 163 - RD. 163	23/04/1895 01/09/1951 01/02/1894 16/04/1901 10/02/1955		
	SAULXURES - RD. 14 - RD. 268	27/06/1950 27/06/1950		
	VAL DE MEUSE * Epinant - RD 107 * Lénizeul - RD. 132 - RD. 132 A * Meuse - RD. 429 * Ravennefontaines - RD. 130 * Récourt - RD. 240 - RD. 242 * Maulain - RD. 189 * Montigny-le-Roi - RD. 107 - RD. 107 - RD. 242	23/04/1895 22/08/1899 22/08/1899 24/04/1900 19/08/1896 13/05/1957 13/05/1957 06/10/1902 03/04/1883 20/08/1885 14/05/1935		
	VOISINES - RD. 135 - RD. 143	07/04/1891 07/04/1891		
	Remarques : * Les communes surlignées en orange dépendent du pôle technique de Montigny * Les communes surlignées en mauve dépendent du pôle technique de Langres			
EL 10 – Coeur de parc national Code de l'environnement : articles L.331-1 et suivants et R.331-1 et	Parc national de forêts (décret n° 2019-1132)	06/11/2019	Établissement public administratif Parc national de forêts	

suivants				
I 1b - Servitudes relatives aux oléoducs de défense commune	Commune de Beauchemin, Marac, Perrancey-les-Vieux-Moulin, Saint-Ciergues, Saint-Martin-les-Langres, Saint-Geosmes: Commune de Balesmes-sur-Marne, Ormancey (bande de 50 mètres) Oléoduc de défense commune CHALONS-LANGRES décret du 15/05/1955		TRAPIL	TRAPIL
	Canalisation Langres-Mirecourt Communes traversées : Celles-en-Bassigny – Dammartin-sur-Meuse – Marcilly-en-Bassigny – Val de Meuse – Rançonnières-Saulxures		Ministère de la Transition Ecologique	TRAPIL
I 3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz	Canalisation DN 80 Hûmes-Jorquenay - Langres (Hûmes-Jorquenay, Langres) Canalisation DN 500 Voisines - Dambenois (Balesmes-sur-Marne, Courcelles en Montagne, Mardor Noidant-le-Rocheux, Perrancey-les-Vieux-Moulins, Saint-Ciergues, Saints-Geosmes, Voisines) Canalisation DN 750 Voisines – Dierrey Saint-Julien (Voisines) Canalisation DN 800 Voisines - Boussenois (Courcelles en Montagne, Voisines) Canalisation DN 900 Cerville – Voisines (Dampierre, Hûmes-Jorquenay, Mardor, Rolampont, Saint-Ciergues, Saint-Martin-les-Langres, Voisines) (Charmes-lès-Langres impactée) * Mise à jour du 26/07/2021 : Arrêté préfectoral n° 52-2021-05-00161du 28/05/2021 modifiant l'annexe 79 de l'arrêté préfectoral n° 1453 du 19/06/2017 Canalisation DN 1200 Voisines – Dierrey Saint-Julien (projet Arc de Dierret) (Voisines) Canalisation DN 1200 Voisines – Etrez (Val de Saône en projet) (Courcelles-en-Montagne, Voisines) Poste en services (Dampierre, Langres, Voisine) canalisation transport de gaz - « Artère du Val de Saône » Communes traversées par une canalisation : Balesmes-sur-Marne, Courcelles en Montagne, Dampierre,,, Mardor, Noidant-le-Rocheux, Perrancey-les-Vieux-Moulins, Rolampont, Saint-Ciergues, Saint-Martin-les-Langres, Saints-Geosmes, Voisines. Commune impactée : Charmes-les-Langres		Natran	Natran
I 3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz	Canalisation DN 900 – CERVILLE-VOISINES (NORD-EST) Choiseul (+ soutirage) – Sarrey – Chauffourt – Val de Meuse – Lavilleneuve (impactée)			
	Canalisation DN 150 – CHAUFFOURT – CHAUMONT Chauffourt (+ poste de service Chauffourt 01)- Sarrey			
	Canalisation DN 80 – VAL DE MEUSE – BOURBONNE-LES-BAINS Val de Meuse – Dammartin-sur-Meuse			
	Canalisation DN 80 – VAL DE MEUSE – VAL DE MEUSE (DP) Val de Meuse + 2 postes en service (Val de Meuse 02 et Val de Meuse 01		Natran	Natran

	Synthèse des communes non traversées et non impactées : Clefmont – Perrusse – Buxières-les-Clefmont – Daillecourt – Noyers – Is-en-Bassigny – Rangecourt – Frécourt – Avrecourt – Saulxures – Celles-en-Bassigny – Lavernoy – Marcilly-en-Bassigny - Rançonnières			
I 4 - Servitudes relatives l'établissement de canalisations électriques	- ligne aérienne 225 kV N° 1 Pusy - La Rigotte - Rolampont (Champigny-les-Langres, Chanoy, Chatenay-Macheron, Hûmes-Jorquenay, Langres, Peigney, Saint-Maurice) - ligne aérienne 225kV N° 1 – Creney – Rolampont - piquage à Pont-la-Ville (Faverolles, Rolampont)		MEDDE/DREAL	RTE Groupe Maintenance Réseaux Alsace 12, avenue de Hollande 68110 ILLZACH
	- ligne aérienne 63 kV N° 1 – Bassigny - Montigny-le-Roi - ligne aérienne 63 kV N° 1 – Bassigny - Rolampont - ligne aérienne 63 kV N° 1 – Montigny-le-Roi - Rolampont - ligne aérienne 63 kV N° 1 – Prauthoy - Rolampont - ligne aérienne 63 kV N° 1 – Rolampont - Villegusien - ligne aérienne 63 kV N° 2 - Rolampont - Villegusien -ligne 1 aérienne 63 kV N° 1 - Champigny-les-Langres-Rolampont (Champigny-les-Langres, Chanoy, Hûmes-Jorquenay) - ligne aérienne 63 kV N° 2 - Champigny-les-Langres-Rolampont (Champigny-les-Langres, Chanoy, Hûmes-Jorquenay) - ligne aérienne 63 kV N° 1 – Chaumont - Rolampont (Chanoy, Faverolles, Rolampont)		MEDDE/DREAL	et RTE Groupe Maintenance Réseaux Champagne-Morvan 10, route de Luyères 10150 Creney- Près-Troyes
	Liaison aérosouterraine 63 kV N° 1 - Bourbonne-les-Bains – Montigny-le-Roi - Poste 225/63kV N° 1 Rolampont - Poste 63 kv N° 1 Champigny les Langres - Poste 63 kv N° 1 Montigny-le-Roi		MEEM/DREAL	ENEDIS
	Câbles optique souterrains hors réseau de puissance - Liaison Télécom sortant du poste de Rolampont - Liaison Télécom sortant du poste de Montigny-le-Roi		MEEM/DREAL	RTE
PT 1 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques code des postes et télécommunications Art L57 à L62-1 et R27 à R39				
PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État Art. L.54 à L56 et R21 à R.26 du code des postes et télécommunications	Faisceau hertzien ARCONVILLE (10) – BREUCHES (70)	05/11/2013	MEEM	Ministère de la Défense
	Faisceau hertzien BOURBONNE-LES-BAINS - LANGRES	30/01/1989	Orange	Orange
PT3 - Servitudes attachées aux réseaux télécommunication Art L. 45-1 et L. 48 du code des postes et des communications				

T 1 – Servitudes en bordure du domaine public ferroviaire	Ligne n°001000 reliant Paris-Est à Mulhouse (Chanoy, Hûmes-Jorquenay, Langres, <i>Chatenay-Macheron, Saint-Maurice</i>) Ligne n°032000 reliant Culmont-Chalindrey à Toul (Andilly-en-Bassigny, Plesnoy) Ligne n°033000 reliant Langres à Andilly-en-Bassigny (Langres, Champigny-les Langres, Charmes, Bannes, Neuilly-l'Évêque, Plesnoy) Ligne n°032000 reliant Culmont-Chalindrey à Toul		SNCF	SNCF Immobilier – DIT Est – 20 rue André Pingat – CS700004 – 51096 REIMS Cedex
T 5 – Servitudes aéronautiques de dégagement Art L.281-1; R.241- à R.243-3 du Code aviation civile	<i>Plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Langres-Rolampont</i>	Arrêté ministériel du 10/06/94	DGAC	SNIA
T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement Articles R. 244-1 et D. 244-1 à D. 244-4 du code de l'aviation civile.	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones dégagement	25/07/1990	Direction interarmées	Aviation civile Lyon Saint- Exupéry